



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

télévision

Question écrite n° 48648

Texte de la question

Alors que le budget 2005 consacré au ministère de la culture ne prévoit pas d'enveloppe relative à la chaîne française d'information internationale en faveur de laquelle le Président de la République s'était engagé, M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de la culture et de la communication de bien vouloir lui préciser ses intentions quant au calendrier de mise en oeuvre de ce projet de la CFII initialement prévue pour être lancée en 2005.

Texte de la réponse

L'action audiovisuelle extérieure de la France est fortement marquée depuis 2002 par l'ambition exprimée par le Président de la République de lancer une chaîne télévisée internationale d'information. À la suite des différentes réflexions entreprises à l'initiative du Gouvernement et du Parlement, et notamment du rapport remis par le député Bernard Brochand au Premier ministre, les deux principaux opérateurs public et privé de télévision - France Télévisions et TF1 - ont présenté en décembre 2003 un projet commun de chaîne d'information qu'ils se proposent de mettre en oeuvre de façon paritaire. Ce projet fait actuellement l'objet d'une évaluation menée par le ministère de la culture et de la communication et celui des affaires étrangères, à la lumière, notamment, des moyens financiers qu'il exigerait et de sa complémentarité avec les autres opérateurs de l'audiovisuel public extérieur. Cette évaluation sera conduite rapidement, de façon à faire savoir dès que possible aux auteurs du projet les suites que le Gouvernement entend lui donner. Dans la situation internationale actuelle, le lancement d'une chaîne de télévision performante capable d'apporter quotidiennement des réponses à tous ceux qui, à travers le monde, attendent de mieux connaître les positions de la France est une nécessité stratégique. Alors que l'offre d'information internationale s'est développée de façon exponentielle depuis quelques années, la tâche n'est pas simple et cette chaîne devra être particulièrement bien armée pour avoir un impact sur les publics étrangers. C'est donc dans le souci de répondre le plus efficacement possible à l'attente du Président de la République que le ministre de la culture et de la communication et le ministre des affaires étrangères ont décidé de rapprocher leurs efforts sur ce dossier difficile.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48648

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 octobre 2004, page 7859

Réponse publiée le : 23 novembre 2004, page 9199